

## CRITIQUE GÉNÉTIQUE ET ÉDITION CRITIQUE : APPORTS ET APORIES

### L'EXEMPLE DU CHAPITRE V DE *BOUVARD ET PÉCUCHE* DE FLAUBERT

Stéphanie DORD-CROUSLÉ\*

Avoir accès à un texte fiable, quelle que soit la lecture – d'étude ou de plaisir – à laquelle on le destine, est un besoin fondamental. Or la textologie, discipline dont l'objet est l'établissement des textes, a pour habitude de distinguer deux catégories de textes : d'une part, ceux qui ont été imprimés du vivant de leur auteur et ont donc reçu ses corrections éventuelles et, finalement, son agrément ; et d'autre part, ceux qui par "défaut d'auteur" (que celui-ci soit inconnu comme dans le cas de certains textes médiévaux, ou qu'il soit mort avant la publication) n'ont jamais été l'objet d'une telle légitimation. Or ces deux classes de textes n'entretiennent pas la même relation avec leur(s) manuscrit(s) : la première peut (dans une certaine mesure...) s'en passer, alors que la seconde nécessite un constant retour à son origine manuscrite afin d'asseoir une légitimité toujours vacillante. Car ce genre de textes ne peut se prévaloir ni du "bon à tirer" de l'auteur, c'est-à-dire d'un statut d'œuvre "achevée", ni de l'acquiescement tacite de l'écrivain, qu'on pourrait paraphraser en ces termes : "ce qui est imprimé est bien ce que j'ai écrit".

Avec *Bouvard et Pécuchet* (roman posthume et, en outre, inachevé), on se place évidemment dans le second cas de figure textologique. Le recours au manuscrit original s'impose donc à l'éditeur scientifique, et c'est ce qu'ont bien compris les auteurs des deux éditions qui ont fait date dans l'histoire du texte :

\* Étudiante ATMN, Université de Lyon II.

Alberto Cento<sup>1</sup>, et Claudine Gothot-Mersch<sup>2</sup>. Aussi est-ce dans la continuité de leurs remarquables travaux que je désirerais aujourd'hui m'inscrire en apportant, à mon tour, quelques améliorations à la leçon du texte. Les éléments que je vais exposer ont été rassemblés au cours d'un travail de thèse<sup>3</sup> sur le cinquième chapitre de notre roman, recherche qui m'a amenée à ne pas consulter seulement le manuscrit dit "définitif" de ce chapitre, mais à en classer et transcrire l'intégralité des brouillons.

Je commencerai donc par proposer quelques nouvelles leçons pour le texte de *Bouvard* (uniquement son chapitre V) ; puis je ferai un détour par les problèmes que pose la gestion des variantes dans les éditions de la première catégorie, c'est-à-dire les textes qui ont reçu l'approbation de leur auteur ; et je m'arrêterai particulièrement sur le texte que tout oppose à *Bouvard* roman posthume, à savoir *Madame Bovary*, que Flaubert a eu le loisir d'imprimer et de corriger tout au long de sa vie. Les difficultés rencontrées aiguilleront enfin cet exposé vers des problèmes textologiques très particuliers dont on ne peut découvrir l'existence que dans la sphère de l'avant-texte<sup>4</sup>.

### La correction des coquilles de l'auteur

Les fautes d'orthographe sont les premières coquilles que l'éditeur se doit de corriger<sup>5</sup>. Certaines sont récurrentes chez Flaubert, et bien connues des familiers de ses manuscrits, d'autres sont plus sporadiques. Pour une étude complète de ces phénomènes (ainsi que de l'accentuation), on se reportera à l'analyse exhaustive qu'en fait Alberto Cento<sup>6</sup>.

Une seule coquille retiendra véritablement mon attention, quoiqu'elle soit parfaitement corrigée dans nos deux éditions de référence, parce qu'elle souligne à la fois le rôle primordial de l'éditeur et l'intérêt capital de la connaissance de l'avant-texte (brouillons et matériaux documentaires) pour l'édition de *Bouvard et Pécuchet*. En effet, on lit dans le manuscrit dit "définitif"<sup>7</sup> la phrase suivante :

<sup>1</sup> Mr Villemain les scandalisa en montrant page 85 de son *Lascaris*, une espagnol qui fume une pipe « une longue pipe arabe » au milieu du XV<sup>e</sup> siècle.

Le "e" de l'article indéfini "une" est très distinctement formé, tandis que le substantif "espagnol" est incontestablement masculin. L'éditeur se trouvait donc devant un véritable dilemme interprétatif : le scandale pour les deux personnages vient-il de ce qu'une femme fume au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, ou de ce qu'on fume, à cette époque, une longue pipe arabe ? En un mot, la coquille de Flaubert affecte-t-elle, le substantif ou l'article ? Comme le rappelle Cento<sup>8</sup>, toutes les éditions précédant la sienne avaient choisi la première solution et transcrivaient "une Espagnole". Or si l'on se reporte aux brouillons<sup>9</sup>, jamais l'hypothèse de la lecture féminine ne trouve confirmation, tandis qu'on découvre

dans les Dossiers de *Bouvard* une note de lecture dont le titre est "*Lascaris Villemain*", et qui contient cette citation commentée par Flaubert<sup>10</sup> :

X anachronisme bourde = « à qqes pas de cette scène si vive, le chef espagnol immobile fumait une longue pipe ! »

Grâce au détour par l'avant-texte, le doute n'est donc plus possible, et c'est bien la "faute historique" (un usage trop précoce du tabac), et non la critique des mœurs, que visait Flaubert en mentionnant l'ouvrage de Villemain.

### La rectification des lectures fautives

Éditer un texte à partir d'un manuscrit autographe et non définitif, c'est être confronté à l'écriture d'un homme qui écrit pour lui et non pour être lu d'autrui. La lisibilité n'est donc pas son principal souci. Aussi le recours aux brouillons permet-il tout d'abord de trancher entre les éditeurs lorsque leurs leçons divergent :

– p. 202 "Ses personnages [...] entrent et **parlent** brusquement"<sup>11</sup>.

– p. 211 "[...] et le chemin par la hêtrée **n'était** pas facile, **Mieux** valait s'en retourner par les champs."

– p. 219 "[le beau, c'est] pour Jouffroy, un **fait** indécomposable, [...]."

Ces suggestions de lecture sont naturellement étayées sur les versions successives de ces différents passages dans les brouillons. Mais la connaissance des états antérieurs du texte rend surtout possible la lecture de mots qui jusque-là avaient toujours été mal interprétés, et le seraient vraisemblablement demeurés sans une étude génétique exhaustive, et ce justement parce que leur graphie ne semble pas poser de problème et que l'on aboutit, malgré l'erreur, à un sens à peu près satisfaisant.

– p. 209 "[...] et sa voix tremblante, et sa figure **bonasse** conjuraient le cruel [...].". La lecture de la leçon commune retenue par les deux éditeurs ("sa figure bonne") faisait éprouver un curieux sentiment de malaise et d'étrangeté, l'expression n'étant guère usitée... Mais si l'on avait la curiosité de consulter le manuscrit, la perplexité grandissait encore lorsqu'on constatait qu'il ne s'agissait pas d'une coquille d'édition et que l'adjectif écrit par Flaubert semblait bien être celui-ci... Le statu quo n'est donc ébranlé que si l'on transcrit l'avant-texte de la phrase<sup>12</sup>. On s'aperçoit alors que ce n'est pas l'adjectif "bonne" qu'emploie Flaubert, mais "bonasse"<sup>13</sup>, et plus exactement, avec une faute d'orthographe que l'éditeur doit corriger, "bonace". Une fois cette remarque faite, le manuscrit définitif se déchiffre ainsi : "une figure bonace". L'erreur de lecture vient de ce que le "c" et le "e" se confondent, et que le "a" est alors interprété comme un "n".

— p. 222 "Les écrivains" dit M. de Faverges "nous peignent le vice sous des couleurs flatteuses !". Le même diagnostic est à porter sur le substantif "vice" : le "c" et le "e" sont tellement imbriqués qu'ils fusionnent. Quant à l'article, sa voyelle finale est suffisamment mal formée pour que, selon un processus régressif, ce soit le genre du nom qui préside à son identification.

Dans ces deux cas, seule la transcription de l'avant-texte<sup>14</sup> pouvait donc attirer l'attention sur des mots dont la graphie était jusque-là reçue par les différents éditeurs.

### L'identification des titres d'œuvre et leur harmonisation.

L'examen du manuscrit autographe met en évidence un autre problème auquel se trouve confronté l'éditeur qui doit procurer une édition répondant à des codes typographiques précis : il s'agit du titre des œuvres. En effet, Flaubert utilise concurremment dans son manuscrit trois modes de désignation : le premier se caractérise, si l'on peut dire, par l'absence de marque. Le titre porte seulement une majuscule<sup>15</sup>. C'est presque toujours le cas pour les ouvrages qui comprennent un personnage éponyme<sup>16</sup>. Deuxième possibilité, l'écrivain a recours aux guillemets, accompagnés de majuscules<sup>17</sup>. Enfin, il lui arrive, plus rarement, de souligner le titre des œuvres<sup>18</sup>. Il revient bien sûr à l'éditeur d'unifier cette pratique<sup>19</sup>.

Néanmoins subsiste dans le chapitre V un certain nombre de titres en romain ou entre guillemets dont on suggère le passage à l'italique, et quelques titres "génériques" qui réclament un traitement différent :

— p. 202 "*Bélisaire*", "*Numa Pompilius*".

Les brouillons permettent l'attribution certaine de ces deux titres respectivement à Marmontel et à Florian<sup>20</sup>. Rien ne s'oppose donc à ce qu'ils soient traités comme n'importe quelle œuvre.

— p. 202 "*la Biographie universelle*".

Cette *Biographie* est celle que Flaubert consulte lui-même constamment, sur laquelle il prend des notes<sup>21</sup> et dont 83 volumes (sur les 85 de l'ouvrage complet, supplément compris) se trouvaient à sa mort dans sa bibliothèque<sup>22</sup>.

— p. 205 "*Le Cocher de fiacre, Le Porteur d'eau, Le Marchand de coco*".

Ces trois titres apparaissent dans l'un des *Carnets de travail* de Flaubert<sup>23</sup>. Comme le précise Pierre Marc de Biasi, si le *Cocher* (1828) et le *Marchand* (1829) sont bien des romans de Ricard, on ne trouve pas trace d'un *Porteur d'eau*... Néanmoins apparaît un *Portier* (1826). Aussi, même dans l'hypothèse

où ce titre n'existerait pas<sup>24</sup>, l'intention de Flaubert étant de le faire passer pour tel, il faut le traduire typographiquement.

— p. 204 "et bien des Marquise de Pompadour, et des Conspiration de Cellamare !"

Le problème vient ici du fait que ces syntagmes ne constituent pas des titres au sens où ils renverraient à une œuvre particulière attribuable à un auteur bien précis. Ils sont au contraire le point commun d'une série considérable de pièces différentes qui ont pour caractéristique commune (visible dans leur titre) de traiter du même sujet, à savoir d'un personnage ou d'un événement historique. Or<sup>25</sup>

On compose traditionnellement en romain (avec l'article en bas de casse) : [...] les désignations de *thèmes ou sujets traditionnels* (notamment en peinture) quand ils ne sont pas des titres réels : la Crucifixion, une Descente de croix.

Aussi, comme ces syntagmes ne sont pas des titres d'œuvres particulières, propose-t-on de les transcrire en romain. Cependant, comme ils sont le point commun d'un grand nombre de titres différents, on leur attribuera une majuscule et on ne les mettra pas au pluriel<sup>26</sup>.

— p. 206 "de vieux *Ermite de la Chaussée-d'Antin*".

Ce syntagme nous plonge de nouveau dans l'épineux problème du rendu typographique de la série, et ceci à un double niveau. En effet, Jouy a d'abord publié des sortes de chroniques, signées par "l'Hermitte de la Chaussée d'Antin", avant de les réunir en volumes<sup>27</sup>. En outre, cet "Hermitte", devant le succès remporté, semble s'être mis à voyager<sup>28</sup>. On peut donc expliquer le pluriel employé par Flaubert de deux manières : soit il s'agit de plusieurs articles non encore réunis en volumes, soit il s'agit des différents ouvrages de Jouy qui ont en commun d'avoir le même héros. Dans la mesure où le titre existe sous cette forme et renvoie à un écrivain précis, nous suggérons de le mettre en italique et au singulier.

— p. 214 "des Causes célèbres".

Le problème est ici encore plus complexe. On se trouve en effet dans un cas où le titre existe, mais est attribuable, avec quelques différences de formulation<sup>29</sup>, à de très nombreux auteurs. Néanmoins, les rédacteurs du *Grand Dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle* de Pierre Larousse le font apparaître sous une entrée similaire à celle employée pour les œuvres particulières. On peut donc hésiter entre le romain, qui placerait ce titre dans la catégorie des "genres traditionnels", comme les pièces de théâtre historiques, ou bien l'italique qui présente l'avantage d'insister sur le fait que ces "Causes célèbres" sont un ouvrage, ce qui ne va pas forcément de soi pour le lecteur qui, à la différence de Flaubert, n'a pas fait d'études de Droit... On retient donc la seconde solution.

Au terme de ce premier parcours, il apparaît que le détour par son avant-texte enrichit la connaissance du texte définitif de *Bouvard*, et permet d'améliorer son édition critique. Mais, rappelons-le, ce roman appartient à une catégorie de textes bien particulière, ceux qui n'ont pas été cautionnés par leur auteur. Qu'en est-il pour les autres ? Un détour génétique produirait-il les mêmes effets, dans *Madame Bovary* par exemple ?

### Autour de la "baisade" d'Emma

Penchons-nous tout d'abord sur un exemple qui nous montrera que, même quand l'outil génétique est mis au service du texte, on hésite encore à en tirer toutes les conséquences. Voici le texte du premier adultère d'Emma tel qu'on le lit dans l'édition Garnier<sup>30</sup> :

Alors, elle entendit tout au loin, au-delà du bois, sur les autres collines, un cri vague et prolongé, une voix qui se trainait, et \*elle l'écoutait silencieusement, se mêlant comme une musique aux dernières vibrations de ses nerfs émus.

L'astérisque renvoie le lecteur curieux à la section des variantes où l'éditeur remarque judicieusement<sup>31</sup> :

\* elle l'écoutait silencieusement... Aut. : elle l'écoutait délicieusement. Encore une modification importante due au copiste.

Mme Debray-Genette, dans un article récent, se sert de cet apport éditorial pour mettre en garde contre les interprétations abusives du prétendu "silence" d'Emma<sup>32</sup> :

Si on lit en premier lieu de la main de l'auteur "délicieusement", puis comme en surimpression, de la main du copiste, "silencieusement", le premier adjectif ne peut rester désaffecté, le second surinfecté. On peut à tout le moins conclure avec A. Compagnon qu'il y a des lectures abusives qu'un peu de génétique invalide.

Mais il faut aller plus loin. La critique génétique n'a pas seulement un effet de garde fou ("ce qu'on ne peut plus dire"), elle a un effet de production ("ce qu'on peut dire de plus").

Mais l'analyse fine et serrée que la critique mène ensuite de la genèse de ce passage, ne le conduit pas à remettre en cause la lettre du texte. Ainsi, la faute du copiste, même si nous sommes invités à toujours la remettre en perspective par l'intermédiaire de sa "variante", est en quelque sorte validée parce que le mot substitué fait en effet partie d'un système à l'œuvre dans le texte, et surtout parce que (ceci expliquant vraisemblablement cela aussi) Flaubert ne l'a jamais corrigé.

Prenons maintenant un autre exemple<sup>33</sup> qui illustrera le fait que la critique génétique, non seulement permet de nuancer certaines leçons retenues par la tradition textologique, mais qu'elle autoriserait, si on l'utilisait pleinement, la

rectification de véritables contresens. En effet, lors de la promenade à cheval qui précède la "baisade" analysée ci-dessus, on peut lire cette description<sup>34</sup> :

On était aux premiers jours d'octobre [...]. Il y avait de grands espaces pleins de bruyères tout en fleurs ; \*et des nappes de violettes s'alternaient avec le feuillage des arbres, qui étaient gris, fauves ou dorés, selon la diversité des feuillages.

Le lecteur attentif s'étonne évidemment de la présence, en ce début d'automne normand, de ces violettes toute printanières... Remarquant l'astérisque, il se précipite sur les variantes dans l'espoir d'y trouver l'explication d'une telle bizarrerie botanique chez un écrivain dont le réalisme, à tort ou à raison, a si souvent été loué. Son espoir n'est pas déçu puisque un excellent commentaire textologique<sup>35</sup> lève tout mystère :

\* et des nappes de violettes... Aut., cop., R P., 1857, 1862, Lem. : *et des nappes violettes*. La leçon définitive ne serait-elle pas le résultat d'une coquille ? Les "nappes violettes" correspondaient aux "grands espaces pleins de bruyères tout en fleurs, dont elles présentaient, en quelque sorte, l'aspect pictural. C'est sans doute une erreur typographique qui introduit le *de* dans l'édition de 1869. Mais cette leçon est confirmée dans l'édition Charpentier par l'introduction du point-virgule qui sépare définitivement les *nappes de violettes des espaces pleins de bruyères* (ponctuation antérieure : une virgule).

L'éditeur souligne donc le problème, remonte jusqu'au manuscrit autographe, construit une hypothèse qui emporte par sa justesse l'adhésion du lecteur de variantes, mais, par respect de ses stricts principes éditoriaux, donne au lecteur du "seul texte" une coquille entérinée par la tradition.

### Portrait de Flaubert en correcteur

Or, que sait-on sur la manière dont Flaubert corrigeait ses épreuves et revoyait le texte de ses œuvres pour une nouvelle édition ? Les éditeurs qui ont fourni l'énorme travail de collation des différentes éditions nous apprennent que Flaubert relisait en effet ses œuvres et apportait à son texte des corrections chaque fois qu'une nouvelle édition (ou un changement d'éditeur) revêtait une importance particulière à ses yeux<sup>36</sup>. Mais si l'on se reporte maintenant à la Correspondance, l'impression qui s'en dégage est celle d'un profond désintérêt. Une fois publié, le texte connaît un complet désinvestissement affectif :

J'ai vu avec plaisir que la typographie commençait à te puer au nez. C'est, selon moi, une des plus sales inventions de l'humanité. [...] Un livre est une chose essentiellement organique, cela fait partie de nous-mêmes. Nous nous sommes arrachés du ventre un peu de tripes, que nous servons aux bourgeois. Les gouttes de notre cœur peuvent se voir dans les caractères de notre écriture. Mais une fois imprimé, bonsoir. Cela appartient à tout le monde ! La foule nous passe sur le corps !<sup>37</sup>

Si l'on met de côté l'aspect romantique et exalté de cette déclaration, il n'en reste pas moins que le texte pour Flaubert est indéfectiblement manuscrit (on peut supposer qu'il n'aurait jamais pu composer directement sur une machine à écrire ou un ordinateur...) Le texte qu'on travaille, qu'on fignole, est celui qu'on a écrit de sa propre main ; et même la belle calligraphie du copiste le rend déjà étranger à son auteur :

(Quant à mon roman, l'Éducation sentimentale, je n'y pense plus, Dieu merci ! Il est recopié. D'autres mains y ont passé. Donc, la chose n'est plus mienne. Elle n'existe plus, bonsoir.)<sup>38</sup>

Car le texte est aussi intimement lié à un "moment" propre à son avènement ; il correspond à un état d'esprit particulier de l'écrivain. Le temps d'une œuvre est circonscrit, il n'est pas extensible dans la durée :

Dès que j'ai fini un livre, il me devient complètement étranger, étant sorti de la sphère d'idées qui me l'a fait entreprendre. Donc, quand Salammbô sera recopiée – et recorrectée, je la fourrerai dans un bas d'armoire et n'y penserai plus, fort heureux de me livrer immédiatement à d'autres exercices.<sup>39</sup>

Lorsqu'une œuvre est finie, il faut songer à en faire une autre. Quant à celle qui vient d'être faite, elle me devient absolument indifférente et, si je la fais voir au public, c'est par bêtise et en vertu d'une idée reçue qu'il faut publier, chose dont je ne sens pas pour moi le besoin.<sup>40</sup>

En tout point comparable à une gestation physiologique, la genèse de l'œuvre donne naissance à un texte qui connaît alors une séparation physique et intellectuelle d'avec son "père-mère" :

Je me suis résigné à considérer comme fini un travail interminable. A présent, le cordon ombilical est coupé.<sup>41</sup>

Dans ces conditions, on peut supposer que les révisions d'œuvres faites par l'auteur en vue d'une nouvelle impression ne revêtent pas forcément toutes une autorité indiscutable<sup>42</sup>. Flaubert relisait mal ses textes une fois imprimés, mais il relisait aussi parfois mal sa propre écriture (particulièrement ses brouillons, on le verra plus loin), ainsi que celle de son copiste, comme le montre Pierre-Marc de Biasi<sup>43</sup> en analysant le "manuscrit Laporte" de *la Légende de saint Julien l'Hospitalier*. L'auteur y a recopié sans autre forme de procès (et donc validé ?) les fautes personnelles de son copiste...

Au vu de ces différentes considérations, on semble donc fondé à poser une question simple : pourquoi ne pas rétablir dans le texte, lorsque l'étude textologique invite indéniablement à le faire, la "véritable" leçon, et ne pas repousser dans l'apparat critique ce qui est, à proprement parler, la "variante" ?

## Rigueur scientifique et choix de l'éditeur

Certes, la tradition textologique réclame pour l'établissement scientifique d'un texte le choix d'un "texte de base" dont on doit maintenir l'intégrité<sup>44</sup>. La place qu'assigne Mme Gothot-Mersch à l'exposé de ses principes et de sa démarche dans son édition<sup>45</sup> est la preuve de la rigueur méthodologique de son travail et de la qualité indéniable du texte fourni. En effet, il n'y a pas de pire édition que celle qui propose un texte sans exposer ses principes d'établissement, ou en ne respectant pas scrupuleusement ceux qu'elle affirme suivre<sup>46</sup>.

Néanmoins, ma jeune expérience pédagogique m'amène à souligner deux faits. D'abord, il est très difficile d'envisager que des élèves – voire des étudiants de D.E.U.G. – lisent et tiennent compte des variantes d'un texte. Cette attitude critique ne leur est pas familière, et l'existence d'un texte "autre" les déstabilise profondément. Pour eux, le texte ne peut et ne doit être qu'un, indéfiniment stable et sans faille. On peut donc être certain que, pour ces lecteurs, le texte ne sera jamais mis en perspective par les variantes de l'apparat critique. L'effet de lecture, sur certains points particuliers, est donc tout différent de celui découlant d'une lecture informée et rectifiée par ces variantes. En outre, dans le cadre spécifique d'un exercice comme le commentaire composé, qui requiert une attention soutenue à la lettre du texte, comment faire comprendre aux étudiants qu'il ne faut négliger aucun aspect du texte, des signifiés comme des signifiants ; que l'emploi de tel mot est toujours le résultat d'un choix concerté de l'écrivain, etc., et simultanément leur dire que le texte contient une absurdité, à savoir qu'il n'y a pas de violettes en Normandie à l'automne, absurdité que l'on doit corriger par une variante ? C'est pour cette raison que je plaiderai, par un iconoclasme juvénile et peut être inconsidéré<sup>47</sup>, pour l'inversion du procédé textologique classique, c'est-à-dire pour l'insertion de la "meilleure leçon" dans le texte, et le rejet de la "leçon variante" en note.

D'ailleurs, certains éditeurs se sont engagés depuis longtemps sur cette voie. Ainsi, Pierre-Marc de Biasi, dans les deux éditions qu'il a données de *Trois contes*, et plus particulièrement de *la Légende de saint Julien l'Hospitalier*, a inséré dans le texte les corrections qui s'imposaient et a donné en note les versions erronées, et pourtant relues (voire recopiées !) par Flaubert. C'est par exemple le cas des fameux "fossés pleins d'herbes" qui entourent le château des parents de Julien, alors que l'édition originale, et celles qui l'ont suivie, portaient des "fossés pleins d'eau"... Le "contexte pacifique de la citation", comme le précise l'éditeur, était alors bien mis à mal<sup>48</sup> ! D'ailleurs, toujours selon lui<sup>49</sup>, nombreux sont les textes de Flaubert qui nécessiteraient une telle toilette. Pourtant – faut-il y voir un effet néfaste des politiques éditoriales des diverses collections ? – ce même éditeur ne paraît plus porter une aussi grande attention à

ces problèmes lorsqu'il s'occupe de *Madame Bovary*. En effet, il intègre alors dans son édition du texte<sup>50</sup>, sans même une note, le silence alangui de l'héroïne et sa promenade parmi les violettes automnales...

Le travail d'édition postule donc un engagement sans concession au service du texte et de ses lecteurs, une fois bien sûr que les principes scientifiques de la démarche éditoriale ont été établis. Car il ne s'agit pas de sombrer dans la subjectivité, ou d'arranger le texte de Flaubert suivant ses propres goûts ! En cela réside une réelle promotion du rôle de l'éditeur scientifique, appelé à utiliser non seulement ses principes mais aussi ses capacités d'évaluation pour l'établissement d'un texte. C'est là une grande mais passionnante responsabilité.<sup>51</sup>

Jusque-là, on a essentiellement envisagé deux types de problèmes éditoriaux : celui des coquilles de l'auteur, qui doivent naturellement être corrigées par l'éditeur, et celui des fautes d'un copiste ou d'un imprimeur, qui, si elles sont "entérinées" par le silence de l'écrivain, n'en laissent pas moins subsister un état textuel antécédent, une "version" autre qui, pour le moins, concurrence celle que le respect de la tradition textologique amène trop souvent à retenir à l'exclusion de tout autre critère, c'est-à-dire la dernière version parue du vivant de l'auteur. Mais il existe un autre type de difficultés dont seule une analyse génétique intégrale peut pointer l'existence et tenter de rendre la complexité. Il s'agit de problèmes qui trouvent leur origine non pas dans le manuscrit du copiste, ou même dans le manuscrit autographe, mais en amont, encore plus haut dans le processus d'élaboration génétique.

On a vu précédemment la répulsion qu'éprouvait Flaubert à corriger les épreuves de ses romans. Intéressons-nous maintenant à un autre aspect de son génie créateur. Il y a, semble-t-il chez lui, deux facultés qui ne s'exercent pas forcément de manière simultanée. Quand Flaubert en est à l'étape de la conception, son attention est tout entière focalisée sur la teneur des épisodes et sur la manière de les enchaîner les uns aux autres : l'économie du récit et la congruence des moyens avec l'effet à produire sont au centre de ses préoccupations. En revanche, lorsque l'écrivain arrive "aux phrases", il s'occupe essentiellement de l'aspect syntaxique et phonique. Or c'est peut-être la distinction de ces deux processus qui nous permettra de rendre compte de certains détails troublants que l'on trouve dans les brouillons, puis dans le manuscrit dit définitif, du chapitre V de *Bouvard et Pécuchet*.

### La nuit de Noël

Préalablement à l'étude de notre premier exemple, mentionnons un petit détail qui nous introduira à l'examen de phénomènes plus complexes. Une

lecture attentive de la fin du chapitre VIII de *Bouvard* ne peut manquer d'achopper sur l'incohérence de deux notations. On en est au moment où, après leurs déboires philosophiques, les deux personnages cèdent momentanément à une pulsion suicidaire, puis se ravisent, car ils n'ont pas fait leur testament. Or, la scène est encadrée par deux précisions temporelles<sup>52</sup> :

Le soir du 25 décembre, entre dix et onze heures, ils réfléchissaient dans le musée [...]. C'était la messe de minuit.

Cento avait déjà relevé ce "curieux lapsus de Flaubert, qui croit que la messe de minuit a lieu le soir du 25 décembre. Les éditions préoriginale et originale avaient corrigé en 26 (?), les autres en 24 ; mais la date du 25 est répétée plusieurs fois dans le brouillon.<sup>53</sup>" Au vu de cette circonstance, Cento a donc préconisé de conserver la date du 25, et a été suivi en cela par Mme Gothot-Mersch.

Or, si comme ces deux éditeurs, on ne voit pas la signification que pourrait revêtir une telle substitution de dates, on propose en revanche qu'elle soit traitée de la même manière qu'une faute d'orthographe, c'est-à-dire corrigée. Car le "25 décembre" est mis ici comme synonyme de "Noël", et il est assez vraisemblable que Flaubert aurait corrigé son erreur, dès qu'elle lui aurait été signalée par un lecteur attentif (sa nièce ou l'un de ses amis). Se servir ici de l'avant-texte pour corroborer un tel lapsus ne nous paraît pas scientifiquement probant<sup>54</sup>.

### La date du mariage du Dauphin François

Mais le problème se complique considérablement<sup>55</sup> lorsqu'on aborde le chapitre V de *Bouvard et Pécuchet*, et qu'on s'intéresse à la critique que font les deux bonshommes des romans historiques d'Alexandre Dumas<sup>56</sup> :

L'auteur, dans *Les Deux Diane* se trompe de dates. Le mariage du Dauphin François eut lieu le 14 octobre 1548, et non le 20 mars 1549.

Le problème est ici moins évident que dans le cas du 25 décembre, mais le lecteur quelque peu féru d'histoire, marquera après cette phrase un temps d'arrêt : dans les deux dates, ce n'est ni le mois ni son quantième qui l'intrigue, mais l'année. En effet, en consultant un dictionnaire ou une encyclopédie, il se verra confirmer que ces noces eurent lieu le 24 avril 1558, soit plus de neuf ans après la faute prétendument relevée chez Dumas, et surtout presque dix ans après sa correction "scientifique" proposée par Pécuchet. Comment interpréter cet écart<sup>57</sup> ? L'hypothèse de la faute de lecture ou d'impression ne tient pas : les deux dates sont parfaitement calligraphiées aussi bien dans le manuscrit "définitif"<sup>58</sup>

que dans la page la plus avancée des brouillons<sup>59</sup>. En outre, comme le remarque Alberto Cento, on trouve dans les Dossiers préparatoires une feuille de notes<sup>60</sup> comportant les "véritables" erreurs historiques des romans de Dumas, dûment corrigées... Flaubert part donc d'un relevé d'erreurs pertinent pour en arriver à une phrase tout à fait lisible mais complètement absurde du strict point de vue scientifique.

Deuxième hypothèse : Flaubert aurait volontairement transformé une rectification historique rigoureuse en une parodie de rectification (l'erreur de départ étant inexactement relevée par les deux bonshommes et la rectification proposée étant intentionnellement fautive...), ceci afin de souligner la "bêtise" de ses personnages. Remarque préalable : les autres fautes relevées dans les romans de Dumas ne sont pas affectées du même procédé de corruption; alors pourquoi Flaubert s'en prendrait-il à ce seul texte ? En tous cas, si cette hypothèse est la bonne, on en trouvera des traces dans la genèse du passage : l'analyse de l'avant-texte va donc être un puissant discriminant.

Or sur les douze occurrences concernant ce passage dans les brouillons, aucune n'apparaît dans un contexte qui permettrait de confirmer de quelque manière que ce soit l'hypothèse formulée. La faute des *Deux Diane* est traitée exactement sur le même mode que celles qui relèvent du *Page du Duc de Savoie* ou de *La Reine Margot*. En revanche, ce que l'étude des brouillons met au jour, c'est que Flaubert, par un concours de circonstances que l'on peut suivre à la trace (c'est d'ailleurs l'expression qui s'impose !) modifie peu à peu les deux dates en cause, et ceci uniquement parce qu'il relit mal sa propre écriture. Il interprète "mai" comme "mars", il transforme "avril" en "octobre"<sup>61</sup>, et surtout il se méprend sur la calligraphie de ses chiffres, aussi bien pour les quantités des mois<sup>62</sup> que pour les années<sup>63</sup>. Les erreurs de lecture s'ajoutant aux erreurs de lecture, on passe d'une "correction au point de vue de la science" (ce qui est la prétention de Pécuchet !) à une absurdité. Pour en avoir une démonstration pleinement probante, il faudrait avoir sous les yeux chaque version manuscrite, mais la transcription permet déjà de se faire une idée du processus.

Il apparaît alors clairement que la préoccupation essentielle de Flaubert, une fois la matière en place (c'est-à-dire : "Pécuchet a trouvé une faute dans Dumas, il la rectifie"), est de la "mettre en phrase" pour l'insérer dans son texte. Mais cette élaboration progressive ne se préoccupe plus guère du respect de l'intégrité de la matière à traiter. Flaubert sait que cette erreur existe, ses termes exacts n'ont plus alors la même importance<sup>64</sup>.

### "L'accord du sujet avec le verbe".

Appliquons le même procédé analytique à un autre extrait du chapitre V. Cette fois-ci, les deux protagonistes s'attaquent aux difficultés de la langue française<sup>65</sup> :

Le sujet s'accorde toujours avec le verbe, sauf les occasions où le sujet ne s'accorde pas.

Ici, point n'est besoin de connaissances très pointues dans le domaine de la grammaire pour se poser quelques questions... Quoique, à ma connaissance, personne ne se soit jamais particulièrement ému de ce jugement, il ne laisse pas d'engendrer une certaine perplexité chez le lecteur : à l'école, nous avons tous appris que c'est le verbe qui s'accorde avec son sujet, et non l'inverse. D'ailleurs, c'est vraisemblablement à cause du statut "d'encyclopédie critique en farce" de *Bouvard et Pécuchet*, qu'aucun éditeur ou critique ne s'est jamais arrêté sur cette proposition ô combien surprenante : son absurdité est versée au crédit (si l'on peut dire) de la "bêtise" (bien utile en l'occurrence...) des deux bonshommes.

Or, lorsqu'on se penche sur ce problème, on remarque tout d'abord, comme dans le cas des erreurs historiques de Dumas, que les autres principes grammaticaux mentionnés par Bouvard et Pécuchet sont tout à fait pertinents. Les deux personnages se réfèrent pour cela à la *Grammaire des grammaires* de Girault-Duvivier<sup>66</sup> que Flaubert consultait lui-même fréquemment<sup>67</sup> et qui apparaît dès les premiers scénarios du roman<sup>68</sup>. Point n'est besoin de préciser en outre que cette Grammaire ne contient nulle part la proposition énoncée par les deux bonshommes. Posons alors l'hypothèse d'une lecture fautive du manuscrit : ici encore, cela ne nous éclairera pas puisque manuscrit "définitif" et brouillons les plus aboutis s'accordent sur la même formulation. Reste donc l'hypothèse d'une inversion volontaire de la part de l'écrivain, modification qui tendrait à souligner la bêtise de deux individus s'étonnant de la multiplication des exceptions alors qu'ils ne sont pas capables de comprendre la règle simple. Plongeons-nous dans les brouillons afin de trouver quelque élément susceptible d'étayer cette hypothèse...

On ne possède pas les notes que Flaubert a peut-être<sup>69</sup> prises sur La *Grammaire des grammaires*. On n'a donc pas le point de départ documentaire autographe, à la différence du cas Dumas. Mais scénarios généraux et scénarios développés ne mentionnent jamais spécifiquement ce problème de l'accord. Il faut attendre le stade de l'esquisse pour qu'il apparaisse en marge d'un folio<sup>70</sup>. Le premier brouillon<sup>71</sup> développe logiquement la mention lapidaire de la version précédente : jusque-là rien d'anormal, on parle toujours de l'accord du verbe avec son sujet. Mais tout se complique avec le brouillon suivant<sup>72</sup> qui constitue le

moment d'expansion maximal du passage et qui est aussi le folio nodal où tout bascule pour le problème qui nous intéresse.

En effet, Flaubert commence par transformer la version du brouillon précédent : d'une structure offrant un complément du verbe ("le verbe doit s'accorder avec son sujet"), il passe à une construction par un complément de nom ("l'accord du verbe avec le sujet se fait..."). Mais cette tentative ne le satisfait pas : il rature ce début de phrase et revient à un complément du verbe. Pourtant, entre temps, tout a changé. La dernière formulation ("l'accord du verbe avec le sujet") a établi une symétrie factice entre les deux termes, une apparente équivalence de niveau (comme s'il y avait "et" et non pas "avec") qui occulte la relation logique hiérarchisée et univoque qui existe entre les deux substantifs. Du coup, l'inversion ("l'accord du sujet avec le verbe") ne prête plus à conséquence, elle devient une simple question d'euphonie – et le tour (du destin) est joué ! Bouvard et Pécuchet soutiennent une proposition absurde qui a pour cause un moment d'inattention de la part de leur créateur<sup>73</sup>...

### Conséquences et aporie finale

Dans le cas du chapitre V de *Bouvard et Pécuchet*, on se trouve donc en possession d'un manuscrit posthume qui donne, dans les deux cas précédemment analysés, une leçon selon nous aberrante. Car le parcours génétique montre, d'après nous assez clairement, que les dates historiques et la formulation du principe grammatical obtenues au terme de l'évolution génétique n'ont pas été délibérément modifiées. Les effets de sens ou de lecture induits par le texte tel qu'il existe aujourd'hui ne ressortissent donc pas du dessein de Flaubert<sup>74</sup>. Alors, que faire ?

Première possibilité : rien. On autorise alors la poursuite d'analyses qui prêtent, par exemple, aux personnages du roman une forme de bêtise qui, quelle que soit l'analyse qu'on fasse de ce vaste problème, n'existe pas en ces termes. Deuxième possibilité : on maintient le texte mais on l'annote en tenant compte de tout ce qu'une analyse génétique de l'avant-texte fournit comme (r)enseignements. Mais là se pose le problème des éditions courantes qui n'ont pas vocation à accueillir un vaste appareil critique (ainsi, l'édition Folio ne contient aucune note). Troisième possibilité : ne faudrait-il pas choisir, pour les cas décrits précédemment, de corriger Flaubert dans le texte et, pour les éditions critiques, de présenter la leçon du manuscrit définitif et le parcours génétique en note ? On sait pertinemment à quels dangereux glissements et à quelles extensions hautement néfastes pourrait conduire une pareille proposition... Mais le texte de *Bouvard et Pécuchet* nous condamne à en envisager l'éventualité. Quatrième possibilité enfin : il nous semble que ce roman est l'exemple même de

l'œuvre qui réclame une véritable édition génétique<sup>75</sup>. Elle serait en effet la seule apte à exposer les incertitudes du texte sans être pour autant dans la nécessité de les trancher, permettant ainsi de rendre compte au mieux de la nature particulière de ce roman, véritable roman-manuscrit dont le passage à l'état de texte ne peut aller de soi<sup>76</sup>.

Au terme de ce parcours, j'espère avoir un tant soit peu amélioré le texte "courant" du chapitre V de *Bouvard* (reste bien sûr à fournir le même travail pour les autres chapitres...). Mais je suis surtout consciente d'avoir fragilisé ce texte. Ou plus exactement, car il s'agit d'une fragilité qui lui est propre, interne, qui n'a pas de cause extérieure, d'avoir mis au jour les failles, les lignes de fracture qui le traversent. En employant une métaphore topographique, on pourrait dire que cet exposé a certes tenté de rectifier certains tracés, mais qu'il a surtout permis de repérer les endroits où le texte est indéfiniment mouvant<sup>77</sup>. On en a dressé la cartographie, on a repéré les itinéraires les plus sûrs sans que, pour autant, il s'agisse d'assécher les marais qui fondent l'identité de ce pays, et donc le paysage textuel spécifique de *Bouvard et Pécuchet*.



## DEUX CAS DE GENÈSE PROBLÉMATIQUES...

## 1- La date du mariage du Dauphin François (éd. Folio, p.202).

|       |                                     |  |
|-------|-------------------------------------|--|
| 1     | g226 (4) f°3v°                      | Les deux Diane Le mariage de F II a de Marie est représenté comme ayant eu lieu le 20 mai 1557 avant la prise de St Quentin a de Calais. il eut lieu le 24 avril 1558. |
| 2     | g225 (5) f°524                      | Alex. Dumas. Les deux Dianes id. (= fautes)  |
| 3 à 6 | g225 (5) f°525; f°523; f°526; f°530 | "  |
| 7     | g225 (5) f°534v°<br>[en marge]      | Les Deux dianes. - Le mariage de François II a de Marie Stuart le 20 mai 1557. mais non ce fut le 24 avr. 1558.  |
| 8     | g225 (5) f°528                      | ... le 20 mars 1557, tandis qu'il eut lieu 18 mois plutard, le 24 octobre 1558.  |
| 9     | g225 (5) f°529                      | ... [est le] <non pas> 20 mars 1557 [tandis qu'il eut lieu le] <eut lieu> 24 [octobre] <avril> 1558.   |
| 10    | g225 (5) f°527                      | ... eut lieu [en au mois] <[le 14 avril] en> 1558. a non pas le 20 mars 1559.  |
| 11    | g225 (5) f°535v°                    | ... [qui se fit au] <eut lieu le> [au mois] <le 14> avril 1548. a non le 20 mars 1559 -  |
| 12    | g225 (6) f°616v°                    | ... eut lieu le 14 octobre 1548. a non le 20 mars 1549.  |
| 13    | g224 f°104                          | ... eut lieu le 14 octobre 1548. a non le 20 mars 1549.  |

## 2- "L'accord du sujet" (éd. Folio, p.217).

|        |   |   |
|--------|---|---|
| 1      | g225 (5) f°584                          | la grammaire [française]. "le Français" utopie du mot. - les grammairiens toujours en opposition avec les écrivains. (Giraud-Duvivier - Nodier etc.)  |
| 2 à 5  | g225 (5) f°548v°; f°586; f°585; f°569v° | "   |
| 6      | g225 (5) f°594                          | [en bas du folio] difficultés. participes etc. - orthographe pas de règles fixes  |
| 7 et 8 | g225 (5) f°595b; f°587a                 | "   |
| 9      | g225 (5) f°588                          | [en marge] accord du verbe exceptions.  |
| 10     | g225 (5) f°589                          | Verbe. [accord du verbe] <doit s'accorder> avec son sujet. - pas toujours. [des] <6 pages pr expliquer les> exceptions. [6 pages]   |
| 11     | g225 (5) f°591v°                        | [L'accord du verbe avec le sujet se fait] <Le sujet [doit] s'accorde[r] <[toujours]> avec le verbe> - <[pendant] [La gr. des gr.]> [Giraud-Duvivier] <[Giraud-Duvivier] consacre [19] <[20] pages à [démontrer les exceptions de cette règle.] <vous [prévenir] <<[prévenir]>> [indiquer] des circonstances, où suivre la règle serait une faute.><br><br>Le sujet doit s'accorder avec le verbe - cependant la gr. des gr. 20<br>L'accord du verbe avec le sujet se fait - Giraud-Duvivier consacre 19 pages<br>à démontrer les exceptions de cette règle.<br>à indiquer pr-venir<br>vous prévenir des circonstances, où suivre la règle serait une faute. |
| 12     | g225 (5) f°590v°                        | Le sujet s'accorde toujours avec le verbe. Cependant [Du] Giraud-Duvivier consacre vingt pages à indiquer les [circonstances] <[exceptions]> <[circonstances] [où] suivre la règle serait une faute> <où le sujet ne s'accorde pas>   |
| 13     | g225 (5) f°572v°                        | Le sujet s'accorde toujours avec le verbe. [Cependant Giraud-Duvivier consacre vingt pages à indiquer] <[excepté] sauf> les circonstances où le sujet ne s'accorde pas.   |
| 14     | g225 (5) f°590                          | Le sujet s'accorde toujours avec le verbe, sauf les [circonstances] <[occasions]> où le sujet ne s'accorde pas.   |
| 15     | g224 f°113                              | Le sujet s'accorde toujours avec le verbe, sauf les occasions où le sujet ne s'accorde pas.   |

Tableau synoptique présentant différentes leçons éditoriales du chapitre V de *Bouvard et Pécuchet* de Flaubert.

| édition A. Cento; Nizet, 1964. |   | éd. Cl. Gothot-Mersch; Folio, 1979. |   | propositions.   |  |
|--------------------------------|---|-------------------------------------|---|---|--|
| p.395                          | et parlent brusquement  | p.202                               | et parlent brusquement  | et parlent brusquement  |  |
| p.396                          | Bélaire   |                                     | Bélaire   | Bélaire [de Marmontel]  |  |
|                                | Numa Pompilius  |                                     | Numa Pompilius  | Numa Pompilius [de Florian]   |  |
|                                | la Biographie universelle   |                                     | la biographie universelle   | la Biographie universelle [de Michaud]                                |  |
| p.397                          | et bien des marquises de Pompadour, et des conspirations de Cellamare!      | p.204                               | et bien des marquises de Pompadour, et des conspirations de Cellamare!      | et bien des Marquiss de Pompadour, et des Conspiration de Cellamare!  |  |
| p.398                          | avait fait "le cocher de fiacre", "le porteur d'eau", "le marchand de coco" | p.205                               | avait fait "le cocher de fiacre", "le porteur d'eau", "le marchand de coco" | avait fait Le Cocher de fiacre, Le Porteur d'eau, Le Marchand de coco |  |
| p.399                          | de vieux Ermites de la Chaussée-d'Antin                                     | p.206                               | de vieux ermites de la Chaussée d'Antin                                     | de vieux Ermite de la Chaussée-l'Antin                                |  |
| p.400                          | et podagre, la niaiserie  | p.207                               | et podagre; la niaiserie  | et podagre, la niaiserie  |  |
| p.401                          | et sa figure bonne  | p.209                               | et sa figure bonne  | et sa figure bonasse [écrit "bonace"]                                 |  |
| p.403                          | par la hêtrée n'était pas facile, Mieux valait                              | p.211                               | par la hêtrée n'était pas facile, mieux valait                              | par la hêtrée n'était pas facile, Mieux valait                        |  |
| p.406                          | plusieurs volumes des Causes célèbres                                       | p.214                               | plusieurs volumes des causes célèbres                                       | plusieurs volumes des Causes célèbres                                 |  |
| p.410                          | pour Jouffroy un fait indécomposable  | p.219                               | pour Jouffroy un trait indécomposable                                       | pour Jouffroy un fait indécomposable                                  |  |
| p.413                          | nous peignent la vie  | p.222                               | nous peignent la vie  | nous peignent le vice   |  |

## NOTES

- 1) *Édition critique de Bouvard et Pécuchet, précédée des scénarios inédits*, Naples, Istituto universitario orientale, et Paris, Nizet, 1964, 597 p.
- 2) *Bouvard et Pécuchet*, avec un choix des scénarios, du Sottisier, *L'Album de la Marquise et Le Dictionnaire des idées reçues*, coll. "Folio", Gallimard, 1979, 570 p. C'est notre édition de référence.
- 3) Sous la direction de Jacques Neefs, Université Paris VIII.
- 4) Les brouillons de *Bouvard et Pécuchet* sont conservés à la Bibliothèque municipale de Rouen sous la cote g 225 (1) à (9), et le manuscrit dit définitif sous la cote g 224. Je remercie Mlle Rose, Conservateur général, de m'avoir autorisée à les consulter dans le cadre de ma thèse, et d'avoir toujours facilité mes recherches avec autant de gentillesse que de compétence.
- 5) On se reportera pour cette première partie au "Tableau synoptique".
- 6) *Op. cit.*, Introduction, p. LXXXIV à XCVII. Flaubert a souvent beaucoup de mal avec les noms propres : ainsi, il affuble toujours d'un "t" la première syllabe de *La Dame de Monsoreau* (g 224 f°104), et il écrit "Pexericourt au lieu de "Pixérécourt" (g 224 f°107).
- 7) Cf. g 224 f°104.
- 8) *Op. cit.*, p. 396.
- 9) Cf. g 225 (5) f°534 v°, 528, 529, 527, 535 v° et g 225 (6) f°616v°.
- 10) Cf. g 226 (7) f°326.
- 11) Cf. g 224 f°103. L'hésitation entre le "t" et le "l" vient de ce que Flaubert commence par écrire "sort", puis, se ravissant, corrige en surchargeant. Le "t" est donc toujours visible sous le "l". Pour une confirmation de la leçon, voir g225 (5) f°553v° : "entrent < α parlent avec esprit >".
- 12) Cf. g 225 (5) f°561v°, 563v°, 570v° ; g 225 (6) f°624v° et g 224 f°108.
- 13) Cf. dans un roman ; "un garde national [...] dont la figure bonasse était ornée d'un collier de barbe blonde." (*L'Éducation sentimentale* (III. 1), Garnier, p. 290) ; et dans la Correspondance : "Je suis trop bonasse." (lettre à Caroline du 1<sup>er</sup> février 1880 ; Club de l'Honnête Homme, tome 5, p. 304).
- 14) Pour "vice", cf. g225 (6) f°756v° ("[le mal] < le vice >") ; g 225 (7) f°927v° et g 224 f°117.
- 15) Par exemple, g 224 f°107 "la Tour de Nesle" ; et f°111 "la Pratique du théâtre".
- 16) Par exemple, g 224 f°104 "Lascaris" ; f°105 "Consuelo. Horace, Mauprat" ; f°107 "Phèdre".
- 17) Par exemple, g 224 f°105 "« Voyage autour de ma chambre »" ; f°108 "« Robert le diable »".
- 18) Par exemple, g 224 f°104 "les deux Diane [...] le Page du Duc de Savoie".
- 19) Comme l'indique Mme Gothot-Mersch : "Nous avons supprimé l'italique dans "la Butte" et les "Écalles", lieux-dits dont le nom est parfois souligné ; la majuscule nous a paru suffire. Par contre nous avons, selon l'usage, employé l'italique dans les titres d'ouvrages." (*op. cit.*, p. 426). En revanche, l'édition de Cento, dont la finalité première est la transcription exacte du manuscrit autographe (g 224), respecte scrupuleusement les différentes graphies flaubertiennes.
- 20) Cf. (dans les deux cas) g 225 (5) f°528.
- 21) Par exemple, g 226 (1) f°224 à 230. On trouve de nombreuses mentions de cet ouvrage dans la Correspondance.
- 22) Document annexe 2 : Inventaire après décès de la bibliothèque de Flaubert", dans les *Carnets de travail*, édition de P. M. de Biasi, Balland, 1988 ; p. 954. Et cet ouvrage reparait au chapitre X : "Ils ne découvrirent pas son nom dans la *Biographie Michaud*.", p. 396.
- 23) Carnet 6, f°80 ; *op. cit.*, p. 929.
- 24) "Donner comme vraies des indications bibliographiques fausses" : note de régie transcrite par Cl. Gothot-Mersch, p.443.

- 25) *Lexique des règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale*, Imprimerie nationale, 1990 ; p. 171.
- 26) Bien que le *Lexique* reste muet sur ce point, il nous semble qu'on écrira : au musée, nous avons vu plusieurs Vierge à l'enfant.
- 27) *L'Hermite de la Chaussée-d'Antin, ou Observations sur les mœurs et les usages parisiens au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle...* [par V.-J. Étienne de Jouy, avec la collaboration de J.-T. Merle.], Paris, Pillet, 1813-1814, 5 vol. in-12.
- 28) On trouve dans le *Catalogue des imprimés* de la Bibliothèque nationale un *Hermite en Guiane*, un *Hermite en province*, un *Hermite en prison* et un *Hermite en liberté* !
- 29) En parcourant l'article du *Grand Dictionnaire*, on trouve des *Causes amusantes et connues, des Causes célèbres et intéressantes, des Causes célèbres et arrêts qui les ont décidées, des Annales du crime et de l'innocence ou Choix de causes célèbres anciennes et modernes réduites aux faits historiques, et enfin un Répertoire général des causes célèbres et modernes*. Remarquons que Larousse insiste simultanément sur l'unité du genre et la multiplicité des recueils existants.
- 30) *Madame Bovary*, édition Cl. Gothot-Mersch, Garnier, 1971 ; p. 165-166.
- 31) *Ibid.*, p. 402.
- 32) R. Debray-Genette "Hapax et paradigmes - Aux frontières de la critique génétique", *Genesis* 6, 1994 ; p. 83.
- 33) Déjà relevé par R. Laufer, *Introduction à la textologie - Vérification, établissement, édition des textes*, Larousse, 1972 ; p. 64.
- 34) *Op. cit.*, p. 163
- 35) *Op. cit.*, p. 402.
- 36) Pour *Madame Bovary*, voir dans l'édition de Cl. Gothot-Mersch la section de l'Appendice critique intitulée "Histoire du texte", p. 359-364.
- 37) Lettre à Ernest Feydeau du 11 janvier 1859 ; Pléiade, tome III, p. 4-5.
- 38) Lettre à George Sand du 24 juin 1869 ; Club de l'Honnête Homme, tome 3, p. 490.
- 39) Lettre à Mme Jules Sandeau du 28 novembre 1861 ; Pléiade, tome III, p. 185-6.
- 40) Lettre à Feydeau du 2[?] janvier 1862 ; *ibid.*, p. 194.
- 41) Lettre aux frères Goncourt du 12 juillet 1862 ; *ibid.*, p. 229-230.
- 42) Voir, par exemple, la distinction qu'opère Roger Laufer : "[...] l'auteur peut se corriger en auteur ou en correcteur. S'il se corrige en auteur, il use du droit de repentir et introduit dans son texte des corrections d'auteur, mais s'il se corrige en correcteur, il doit respecter la volonté de l'auteur. C'est ce qu'il omet souvent de faire, à cause de sa situation particulière devant le texte : au lieu de se reporter sagement à son manuscrit, il corrige de chic, *ex ingenio*, se fiant aux ressources de son esprit : il conjecture. De telles conjectures doivent être écartées." (*op. cit.*, p. 49).
- 43) *Étude critique et génétique* de La Légende de saint Julien l'Hospitalier de *Gustave Flaubert*. Thèse pour le Doctorat de 3<sup>e</sup> cycle de Lettres modernes, Université Paris VII, 1982, 5 vol.
- 44) "La critique textuelle scientifique s'est développée en affirmant le principe de l'intérêt du texte de base contre la pratique subjective de la contamination conjecturale. Mais ce principe a cessé d'être respecté avec rigidité dans les domaines grec et latin ; il reste une loi tacite pour beaucoup d'éditeurs de textes français modernes." (R. Laufer, *op. cit.*, p. 47). Et l'auteur de souligner ensuite les étranges conséquences que peut avoir un tel scrupule...
- 45) *Op. cit.*, p. 359-366.
- 46) Voir par exemple *Madame Bovary*, préface et notice de M. Nadeau, "Folio", Gallimard, 1972. Dans une "Note sur la présente édition", on peut lire : « Notre texte est conforme à celui de la dernière édition revue par Flaubert et parue chez Charpentier et Cie en 1873. Nous avons corrigé les quelques coquilles manifestes qui avaient échappé à la révision attentive de l'auteur. [...]

Signalons enfin la remarquable édition critique de Mme C. Gothot-Mersch (Ed. Garnier, 1971) qui prend le même texte de base que le nôtre mais qui a relevé toutes les variantes des neuf états du roman, du manuscrit autographe à la dernière édition significative, celle parue chez Lemerre en 1874. » (p. 473).

Pourtant, on trouve concurremment dans le texte des "nappes violettes" (correction de la leçon Charpentier ; p. 215), et "silencieusement" (maintien de la leçon Charpentier ; p. 217)...

47) Quoique conforté par la position de Roger Laufer (op. cit., p. 47-51).

48) Cf. *Trois contes*, "GF", Flammarion, 1986, note 3, p. 146 ; et "l'École des lettres", Seuil, 1993, note 3, p. 78.

49) "Il en subsiste par exemple une bonne vingtaine [de fautes lourdes] dans toutes les éditions actuelles de *Salammô* [...]" P.-M. de Biasi, "La critique génétique", *Introduction aux méthodes critiques pour l'analyse littéraire*, sous la direction de D. Bergez, Dunod, 1990 ; p. 18.

50) *Madame Bovary*, Présentation, notes et transcriptions de P.-M. de Biasi, Imprimerie nationale, 1994. On peut d'ailleurs douter, me semble-t-il, de ce qu'affirme l'éditeur, à savoir que son "Parti-pris excluait évidemment un relevé systématique des variantes qui peut intéresser les spécialistes mais qui ne joue qu'un rôle limité dans l'interprétation du roman et le plaisir de la lecture." (p. 71).

51) Voir à ce propos R. Laufer : "Cette attitude entretient les malentendus : l'éditeur scientifique n'assume qu'à demi ses responsabilités, se détermine parfois contre sa conviction à suivre l'usage supposé. Or, pour les textes littéraires modernes, que le temps n'a pas gravement mutilés, l'exercice des facultés critiques se situe à ce niveau de décision. Ici a donc sa place le fougueux avertissement que A. E. Housman lançait en 1921 [...] : "Il est bon de posséder des connaissances, de posséder une méthode, mais une chose importe par-dessus tout : c'est d'avoir une tête sur les épaules et pas une citrouille, avec de la matière grise dans la tête, et pas du fromage blanc." (op. cit., p. 18).

52) Respectivement p. 322 et p. 324.

53) *Op cit.*, p. LXXXVIII.

54) Certaines étapes génétiques de cet épisode ont été transcrites et commentées par J. Neefs dans son article : "La Nuit de Noël, *Bouvard et Pécuchet*", *La Revue des Lettres modernes*, "Gustave Flaubert 3", textes réunis par B. Masson, Minard, 1988 ; p. 35-62.

55) A partir d'ici, on se reportera aux "Deux cas de genèse problématiques". Les signes diacritiques utilisés sont les crochets droits ([...]) pour ce qui est barré, et les soufflets (<...>) pour ce qui est ajouté, sauf pour l'étape 11 de l'accord du sujet" qui comprend en outre une transcription diplomatique.

56) P. 202.

57) On comparera avec profit l'analyse menée ici avec celle, passionnante, racontée par Michel Contat ("Manuscrit, édition originale, édition "canonique" établie avec l'accord de l'auteur, à qui se fier ? - L'exemple de *La Nausée de Sartre*", *Cahiers de textologie 2 Problèmes de l'édition critique*, textes réunis et présentés par M. Contat, Minard, 1988, p. 141-148).

58) Cf. g 224 f°104.

59) Cf. g 225 (6) f°616v°.

60) Cf. g 226 (4) f°3v°.

61) Cette corruption (entre les étapes 7 et 8) a pour origine une confusion entre deux abréviations usuelles de Flaubert : "avr." pour "avril", et "oct." pour "octobre".

62) Flaubert hésite plusieurs fois entre 14 et 24.

63) Entre les étapes 9 et 10, Flaubert passe de 1557 à 1559, entre les étapes 10 et 11, de 1558 à 1548, et enfin, entre les étapes 11 et 12, de 1559 à 1549 !

64) On pourrait rapprocher cette tension créatrice orientée unilatéralement de ce que R. Debray-Genette souligne à propos de l'orthographe de l'écrivain : "On remarquera l'étourderie de Flaubert [...] incapable d'orthographier correctement le nom de l'auteur dont il a le volume sous la main. [...] Nous retrouverons souvent chez Flaubert cette négligence orthographique liée à une hyperacuité attentive pour d'autres éléments." ("Les débauches apographiques de Flaubert", *Romans d'archives* (R. Debray-Genette et J. Neefs eds), Presses universitaires de Lille, 1987, note 7, p. 75).

65) P. 217.

66) *Grammaire des grammaires ou Analyse raisonnée des meilleurs traités sur la langue française*, [édition consultée : 21<sup>e</sup> édition (2 tomes), A. Cotelle Libraire-éditeur, 1879]; ouvrage qui se trouvait dans la bibliothèque de l'écrivain à sa mort. Cf. *Carnets*, op. cit., p. 954.

67) On en trouve plusieurs mentions dans la Correspondance.

68) Cf. gg 10 f°10 et 27.

69) Quoiqu'il soit douteux qu'il ait recopié des passages d'un ouvrage qui lui appartenait et qu'il avait donc constamment sous la main...

70) Cf. g 225 (5) f°588 (étape 9).

71) Cf. g 225 (5) f°589 (étape 10).

72) Cf. g 225 (5) f°591v° (étape 11).

73) Le texte de *Bouvard* recèle vraisemblablement de nombreux autres exemples de ce type que seule une analyse génétique d'ensemble pourrait mettre en lumière. Voir ainsi la passionnante analyse que mène M. Wada à propos de la botanique dans le chapitre X (*Roman et éducation - Étude génétique de Bouvard et Pécuchet de Flaubert*, Thèse de doctorat en littérature française sous la direction de J. Neefs, Université Paris VIII, 1995 ; particulièrement p. 634-644).

74) On se trouve ici dans deux cas de figure qui nous semblent différents de ceux analysés par J. Pinatel dans son article : "Notes vécilleuses sur la chronologie de *L'Éducation sentimentale*, *Revue d'histoire littéraire de la France*, janvier-mars 1953, p. 57-61. En effet, il ne saurait être question, sans écrire un autre roman, de réduire la durée de la "grossesse éléphanterque" de Rosanette... Quant au baiser entre le gant et la manchette, qu'il ait été reçu par la Maréchale ou par Mme Arnoux, cette incertitude offre surtout une richesse d'interprétation infinie...

Néanmoins, on rejoint l'analyse de l'auteur sur l'attention variable que Flaubert portait aux choses : "Ce n'est pas que le lecteur tienne à chicaner Flaubert sur ses dates, puisqu'elles sont pliées à l'action romanesque. L'intérêt de remarques de ce genre consiste à souligner que, tout entier à son drame psychologique, l'écrivain n'a porté qu'une attention moindre à certains détails." (p. 62).

75) On peut se réjouir à ce propos de l'avancée que constitue dans ce domaine l'édition récente du *Dictionnaire des idées reçues*, par A. Herschberg-Pierrot dans le Livre de poche classique. Librairie générale française, 1997.

76) Comme le souligne d'emblée R. Laufer (op. cit., p. 8-9) : "La textologie échoue dans les cas difficiles : transmission orale, textes inachevés, brouillons, etc.. où on veut accomplir la tâche séduisante mais strictement irréalisable de textualiser du non-texte."

77) C'est aussi, par exemple, le cas des romans posthumes de Proust, dont les éditeurs peuvent au choix passer sous silence, ou manifester, l'aspect inachevé, comme le souligne A. Herschberg-Pierrot ("Éditer Proust, *Cahiers de textologie*, op. cit., p. 128).